



DECLARATION DES ÉLUS CGT EDUC'ACTION A LA CAPA TABLEAU D'AVANCEMENT DES CPE DU LUNDI 10 JUIN 2013

VERSAILLES

La **CGT Éduc'action** souhaite rappeler que la création de la Hors-Classe répondait à l'objectif de permettre une évolution de la carrière des enseignants arrivés au terme de la classe normale. Ce grade supérieur avait pour fonction de sortir « par le Haut » de la grille indiciaire des fonctionnaires et de rémunérer plus justement leurs qualifications.

Encore une fois cette année le pourcentage de 5 % des CPE promouvables affecté à la hors-classe est inférieur de 2 points à celui des autres disciplines. Ainsi cette année, 491 collègues CPE ont été inscrits au tableau d'avancement à la hors classe. En tenant compte du ratio de 5%, 24 dossiers devraient être promus, nous allons en valider 21... d'où vient cette différence ? En appliquant celui des autres catégories 34 possibilités.

La **CGT Éduc'action** dénonce cette inégalité de traitement qui existe et demande que les CPE puissent bénéficier des mêmes critères de promotion que les autres catégorie enseignantes.

Même Monsieur le ministre considère cela comme injuste puisqu'il a déclaré en février dernier : « Je veux aussi que l'ensemble des corps de l'Éducation nationale ait accès au même taux de passage à la hors-classe. Il y a des disparités considérables. Par exemple, les conseillers principaux d'éducation n'ont pas des passages à la hors-classe similaires aux professeurs. Je suis en train de regarder ça. » Les demandes des CPE seront-elles enfin entendues ? **Les promesses sont faites pour être tenues Monsieur Le Ministre !**

La **CGT Éduc'action** ne se contentera pas de régler cette injustice, elle continue de revendiquer la suppression de la hors-classe et son intégration dans une grille de la Fonction Publique revalorisée, afin que tous les personnels de l'Éducation Nationale puissent accéder à l'échelon terminal maximum en fin de carrière.

Nous constatons qu'un nombre encore trop important de collègues ne bénéficieront pas d'un accès rapide à la hors classe et, à ce titre, ne pourront pas, pour les plus âgés d'entre eux, partir en retraite avec une pension calculée en fonction de l'indice terminal de la hors classe. Cette situation est d'autant plus inacceptable que nombre d'entre eux n'auront pas une durée d'assurance suffisante pour bénéficier d'une retraite à taux plein.

Lors du **Groupe de Travail** qui s'est tenu la semaine dernière, nous avons été surpris par la teneur des reproches exprimés sur les avis défavorables qui émanaient soit du chef d'établissement, soit des inspecteurs.

Nous rappelons notre opposition aux avis défavorables qui, pour certains, sont loin d'être objectifs. L'avis servant à régler des contentieux entre le chef et le Conseiller de d'établissement. L'usage récurrent de termes issus de l'affiliation managériale nous paraît très éloigné de la définition professionnelle de notre métier, très éloigné aussi de la réalité professionnelle et des véritables objectifs éducatifs du métier. Cette politique managériale consiste souvent à isoler les collègues.

La **CGT Éduc'action** s'inquiète de ces pratiques, et dénonce cette forme « d'entrisme »... qui cherche à imposer aux équipes en place un fonctionnement différent venu du monde de l'entreprise.

Non le CPE n'est pas un Chef de service qui manage ses troupes, le Conseiller Principal d'Éducation est un personnel « responsable de l'animation de l'équipe (...) qu'il constitue avec les autres conseillers principaux d'éducation, les personnels de surveillance (...), équipe sur laquelle repose, en grande partie, l'organisation et l'animation de la vie scolaire... », sous la responsabilité du Chef d'établissement (**Circulaire n° 82-482 du 28 octobre 1982**). Cela est réaffirmé dans l'esprit des textes récents qui vont avoir une réelle influence sur nos métiers, comme le référentiel de compétences destiné aux futurs collègues.

La **CGT Éduc'action** tient à rappeler son hostilité à la rédaction de ce projet de service, elle tient à rappeler que le seul Projet légitime pour parler des questions de la vie scolaire se nomme Projet d'établissement et reste un outil pertinent et novateur. Le seul qui permet de poser les questions essentielles de la Vie Scolaire dans les établissements et de travailler avec l'ensemble des personnels sur ces problématiques. Les CPE doivent s'y investir pleinement comme ils savent le faire. La vie Scolaire est l'affaire de tous et elle ne se limite pas aux portes des dits « services de la Vie Scolaire... »

La CGT Educ'action s'est félicitée de la fin d'un quinquennat dont les réformes ont ébranlé, voir fissuré le socle de l'école de la République. L'année dernière nous donnions quitus à notre nouveau ministre, Monsieur Vincent Peillon, d'avoir rompu avec la politique de destruction de l'ancien gouvernement.

Au bout d'une année nous pouvons dire que le compte n'y est pas... Les dotations qui commencent à arriver dans les rectorats en ce qui concerne les Assistant-es d'éducation font état d'une baisse sensible des moyens engagés par le ministère. Plus d'une centaine d'équivalents temps pleins (ETP) sont déjà manquants dans les académies de Versailles, Amiens, Aix-Marseille... 189 pour être exact sur l'Académie de Versailles !!!! Selon nos estimations, basées sur les informations fournies en Comités Techniques, sur toute la France ce sont 2 000 emplois d'Assistant-es d'éducation qui seront supprimés.

La CGT Educ'action n'accepte pas le discours selon lequel tout le monde devrait faire des efforts à cause de la crise. Les suppressions prévues correspondent aux créations de l'été dernier pourtant annoncées comme la volonté de redonner des moyens à l'école. Cela n'aura duré qu'un an ! La théorie du ministère protégé de la cure d'austérité aura fait long feu. Manifestement, celui-ci fait des économies sur le dos des Assistant-es d'éducation, personnels les plus précaires de l'Education nationale, déjà exclus du plan de "résorption" de la précarité, par ailleurs insuffisant.

En outre, de très nombreux établissements sont déjà sous dotés : les conditions de travail et le fonctionnement des établissements vont donc encore être dégradés.

Par ailleurs, les organisations syndicales nationales n'ont pas été informées de ce plan social : le ministre montre, là aussi, que sa volonté de « dialogue social » n'aura duré qu'un an.

A la rentrée 2013 une partie de nos collègues lauréats de concours vont se retrouver stagiaire en situation pleine et entière, ce sont ceux de la génération sacrifiée des CPE, ils n'ont pas connu les IUFM, ne connaîtront pas les ESPE... seul le terrain et une très légère décharge leur servira de formation...

La CGT Educ'action dénonce les injustices de ce système. L'ouverture des ESPÉ permettra-t-elle un véritable changement dans la formation de nos collègues ?

Au niveau des CPE quelle sera la formation mise en place à la rentrée, quelles seront les conditions d'exercice des Lauréats de concours, quelle formation leurs sera proposée... qui va les accueillir et qui les formera ? Nous y serons vigilants. Nous rappelons notre revendication d'affecter les collègues sur les postes en doublette dans l'établissement de leur conseiller pédagogique

Nous remarquons cependant que les réformes mises en place ces dernières années ont fragilisé les établissements, fragilisé les rapports et le dialogue entre le chef d'établissement et les personnels, dégradé les conditions de travail en cherchant la mise en concurrence des personnels entre eux et l'instauration du mérite comme mode de gestion. Nous attendons une rupture nette et claire... M. le Ministre s'est adressé aux inspecteurs du premier degré pour rappeler que la politique managériale n'était pas une culture transposable dans l'éducation... notre souhait c'est qu'il soit entendu au delà du premier degré.

Le projet ECLAIR a été ainsi l'occasion d'expérimenter ces mesures de déréglementation : notation, autonomie des chefs d'établissements, attaque sur les statuts, le Préfet des études...

Cela, **la CGT Educ'action** ne l'accepte pas. Elle revendique, au contraire, une réelle **politique ambitieuse pour l'Éducation prioritaire afin de donner plus à ceux qui en ont le plus besoin.**

Les élus CAPA de la CGT EDUC'ACTION
François QUINCHEZ et Céline MOREAU